

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHECAIRES

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
DE TANANARIVE  
MADAGASCAR

MEMOIRE  
présenté par  
Angela Rajaona RABARITSIALONINA

Sous la direction de  
M. Jean FONTVIEILLE



1979 / 33

1979  
15ème promotion

## TABLE DES MATIERES

---

Fiche signalétique.....	P.2
I - Historique :	
A - de la Ville de Tananarive.....	P.3
B - de la Bibliothèque municipale.....	P.4
II - Moyens du service :	
A - Locaux - mobilier - matériel.....	P. 6
B - Personnel.....	P.8
C - Budget.....	P.10
III - Activités :	
A - Les usagers.....	P.11
B - Le fonds.....	P.13
IV - Mission d'une BM malgache par rapport à celle d'une BM française.....	P.15
V - Perspectives d'avenir.....	P.17
Conclusion	



La bibliothèque municipale est un service municipal de lecture publique. La décision de créer une bibliothèque, le crédit qui lui est alloué et ses modalités internes de fonctionnement appartiennent au Conseil municipal. En France, elle prend son origine à la fin du XVIIIème siècle à la suite des confiscations révolutionnaires, pour évoluer de la fonction de conservation à la fonction de communication et constituer aujourd'hui le réseau le plus dense de lecture publique. En revanche, à notre connaissance, on ne rencontre ce type de bibliothèque dans aucun pays d'Afrique francophone, hormis à Madagascar où la Municipalité de Tananarive, dès l'accession à l'indépendance et dans la mesure de ses faibles moyens, a très tôt reconnu et réalisé le droit d'égal accès à la culture en mettant à la disposition du publique une bibliothèque gratuite et ouverte à tous. Le développement d'un tel établissement étant intimement lié au développement de la collectivité dont il relève, nous commencerons notre mémoire par un bref historique de la Ville de Tananarive, puis nous étudierons en détail la bibliothèque municipale de ses débuts à son état actuel, sa mission comparée à celle d'une municipale française, pour conclure sur ses projets à court et à long terme.

## I - HISTORIQUE

### A - HISTORIQUE DE LA VILLE DE TANANARIVE

En 1897 Madagascar est entré sous domination française.

Par arrêté du 30 novembre 1898, le pouvoir colonial donne l'autonomie administrative et financière à Tananarive, la capitale, puis par arrêté du 2 février 1899, la ville de Tananarive est érigée en commune administrée par un maire et des conseillers municipaux nommés par le Gouverneur général.

Le 1er juillet 1945 eurent lieu les premières élections municipales selon le système du double collège en vigueur jusqu'en 1956.

Le 14 octobre 1958 Madagascar accède à l'indépendance et le 11 octobre 1959 l'on procède à de nouvelles élections municipales. Le parti de l'opposition, Ny Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'ny Madagasikara (A.K.F.M.) de tendance marxiste remporte la majorité. Le conseil municipal ainsi formé restera en place jusqu'à l'heure actuelle et se ralliera à l'optique gouvernementale à l'avènement de la République Démocratique de Madagascar en 1975.

L'ordonnance N° 60-140 du 3 octobre 1960 attribue un statut particulier à la Commune de Tananarive : celle-ci aura un régime bicéphale dirigé, d'une part par le Président du Conseil municipal et d'autre part, par le Délégué général du Gouvernement, Préfet de Tananarive. Ce régime ne prit fin qu'à la chute de la première république en 1972.

Bien que le Conseil municipal n'eût pas le plein exercice de ses fonctions, on peut dire que Tananarive a bénéficié d'une stabilité municipale depuis l'indépendance de 1958 à nos jours où le socialisme malgache, basé sur la décentralisation, a procédé à la restructuration des collectivités locales. Désormais les termes de "fokontany" et de "fivondronampokontany" qui recouvrent des notions antérieures à la colonisation remplacent ceux de commune, arrondissement, municipal et municipalité que nous utiliserons encore tout au long de cette étude pour la commodité du jury.

La population qui était de 253.876 habitants en 1960 est passée au 31 décembre 1977 à 467.793 répartis dans cinq arrondissements. La ville s'est élargie vers la banlieue, de nouveaux quartiers très peuplés se sont créés. C'est dans ce contexte qu'est née et s'est développée la bibliothèque municipale.

## B - HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'A.K.F.M. est un parti qui a toujours attaché de l'importance à l'éducation populaire notamment par le biais des bibliothèques. Aussi dès son installation à la Municipalité, il se préoccupa d'en créer contrairement aux autres municipalités de l'île. Né en 1960, le Service des Affaires

culturelles aménagea une petite salle au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville pour la consultation des périodiques et des manuels scolaires achetés sur son budget. Des ouvrages généraux et des dons de particulier s'ajoutèrent progressivement au fonds, mais pouvait-on déjà parler de bibliothèque? Les seuls travaux que l'on y effectuait relevaient de la bureaucratie pure : comptabilité, administration du personnel qui n'a reçu aucune formation et surveillance de la salle de lecture. Le public essentiellement composé du personnel communal et de leur famille, au départ, grossit rapidement du voisinage immédiat du Lycée Rabearivelo. Très vite les lycéens qui n'avaient pas de bibliothèque dans leur établissement se serrèrent dans le petit local d'à peine trente places, si bien qu'en 1962 la bibliothèque dut déménager dans un bâtiment indépendant qu'elle occupe encore aujourd'hui.

De cette période nous développerons deux points :

1) La politique d'acquisition des responsables reflète l'orientation donnée à l'activité de la bibliothèque, à savoir :

- formation permanente du personnel par l'achat de publications officielles et de revues professionnelles sur la protection civile et industrielle, l'urbanisme, l'hygiène sociale et la vie communale.

- aide aux parents, et partant aux élèves, par l'achat de manuels scolaires et de documentaires car si l'enseignement est gratuit, les livres ne le sont pas et nombreux sont ceux qui doivent abandonner très tôt leurs études qui grèvent lourdement le budget familial.

- la lecture-loisir d'ouvrages de fiction n'a jamais été bien vue des autorités qui ont cependant encouragé les écrivains nationaux à produire davantage dans leur langue en organisant des concours littéraires sous forme de pièce de théâtre.

2) Le jeune Service des Affaires culturelles, également chef du personnel, eut à répartir son budget entre la gestion du personnel, le secteur sportif, le secteur théâtral et folklorique et la bibliothèque enfin, au désavantage de cette dernière, semble-t-il, car s'il a pris en charge les frais d'étude de trois

stagiaires en urbanisme en France, construit un stade couvert et subventionné de nombreuses manifestations sportives, agrandi et rénové le théâtre municipal, la construction d'une bibliothèque a été remise à plus tard à l'intérieur d'un vaste projet de centre culturel qui n'a pas abouti.

Quoi qu'il en soit, son installation dans ses nouveaux locaux marque le début d'une ère nouvelle pour la bibliothèque. Sa personnalité est enfin reconnue, son organisation et son fonctionnement font l'objet d'un règlement en juillet 1963. Mais en même temps elle était pratiquement sous l'autorité du délégué général du gouvernement et n'avait presque plus de relation avec la Commission culturelle. Aujourd'hui le conseil municipal reprend le plein exercice de ses fonctions et la bibliothèque est replacée sous l'autorité du Service des Affaires culturelles.

## II - MOYENS DU SERVICE

### A - LOCAUX, MOBILIER, MATERIEL

Située au coeur de la ville sur une rue très passante, entre une cathédrale et un magasin à grande surface, la B.M. fait face au grand marché du Zoma. Son environnement, s'il a l'avantage d'attirer un nombre toujours croissant de lecteurs, comporte aussi un inconvénient : le silence de rigueur dans la salle de lecture est souvent perturbé, soit par les clameurs du marché, soit par les chorales de la cathédrale les jours de mariage ou de funérailles ou à l'approche de Noël, soit par les concerts d'avertisseurs lors d'un embouteillage, soit par les sirènes des voitures prioritaires. Insonoriser ou climatiser la salle reviendrait pour le moment trop cher pour que l'on puisse y songer et l'on doit se résigner à garder les fenêtres ouvertes à cause de la chaleur.

La bibliothèque dispose au total d'une surface de 268m<sup>2</sup>. On y accède par le hall de 16m<sup>2</sup> où l'on expose les dernières acquisitions ou bien les thèmes du mois.

De part et d'autre du hall se trouvent :

- le bureau de la bibliothécaire, 12m<sup>2</sup>, où l'on garde également les quelques ouvrages qui ne sont pas en libre accès;
- le bureau des secrétaires, 16m<sup>2</sup>, où l'on effectue les travaux de dactylographie des fiches, d'enregistrement et d'équipement des livres pour le prêt. Il sert également de bureau de documentation car l'on y conserve un double des archives de la Commune, particulièrement depuis l'incendie de l'Hôtel de ville en 1972. Ces archives, classées par service et par année, se composent essentiellement des décrets et décisions municipaux, des permis de voirie, des compte-rendus et délibérations des séances du Conseil municipal. La bibliothèque est donc également un centre de documentation sur l'histoire de la ville.

La salle de lecture occupe une surface totale de 180m<sup>2</sup> dans laquelle on essaie de tout faire tenir :

- l'aire de consultation de cent places à raison de dix lecteurs par table;
- la banque de prêt où l'on pratique le système de Newark, les lecteurs ayant le droit d'emprunter gratuitement deux livres pour quinze jours;
- le catalogue qui comprend un fichier auteur, un fichier titre et un fichier matière rédigé selon les anciennes normes;
- la petite section jeunesse aménagée dans un coin de la salle;
- le fonds local dans une bibliothèque vitrée;
- les romans classés par ordre alphabétique auteur sous l'indice R sur un rayonnage le long du mur;
- le fonds documentaire, classé systématiquement selon la classification de Dewey est installé dans une mezzanine face à l'entrée, et sous la mezzanine on accède au fonds d'usuels et aux manuels classés par matière et par niveau;
- les périodiques enfin sont rangés contre le mur sur un présentoir à plans inclinés.

Les grandes classes de Dewey sont signalées par des panneaux lumineux qui facilitent la recherche et tous les ouvrages sont en libre accès à l'exception de ceux que la bibliothèque ne possède qu'en un seul exemplaire.



En traversant un vestibule on accède au laboratoire de langues de 24m<sup>2</sup> équipé de huit casques d'écoute. Les langues les plus étudiées sont dans l'ordre: le russe, l'anglais et l'allemand; On peut également y consulter les revues spécialisées.

La bibliothèque possède en outre un tourne-disque et un fonds d'une centaine de disques classiques, folkloriques et de jazz mais le projet de discothèque a été stoppé en raison de la restriction budgétaire. De même les projections cinématographiques du jeudi ont été arrêtées pour donner plus de temps à la lecture sur place.

L'atelier de reliure, enfin, large de 20m<sup>2</sup>, se trouve derrière le bureau de la bibliothécaire. On y répare les livres endommagés et y relie par semestre le journal officiel.

Nous sommes bien loin des normes requises dans ce bâtiment inadapté et restons rêveurs devant les bibliothèques claires et bien équipées des pays développés. Mais l'afflux des lecteurs et le profit qu'ils trouvent malgré tout entre ces murs étroits encouragent à poursuivre les efforts. La bibliothèque est ouverte au public quarante-quatre <sup>heures</sup> par semaine y compris le samedi.

## B - LE PERSONNEL

Le personnel de la bibliothèque est entièrement municipal. Il vient d'un peu partout des différents services communaux alors que rien ne le préparait aux tâches bibliothéconomiques, et s'en va de même au gré des affectations. L'apprentissage des rudiments du métier se fait donc sur le tas. En l'absence d'un statut particulier du personnel de bibliothèque, il faut constamment lutter pour obtenir que ceux que l'on est parvenu à former ne soient plus mutés et que la bibliothécaire soit consultée avant tout mouvement de personnel. Le problème se complique encore du faible niveau culturel des employés qui ne peuvent renseigner efficacement les lecteurs que sur des questions d'ordre pratique. Enfin la très forte féminisation des postes expose souvent le service à des vacances pour congé de maternité.

Jusqu'en 1971, la bibliothèque était dirigée par un chef de service féminin du cadre C qui, pour toute formation, avait suivi un stage de deux mois organisé par la Bibliothèque nationale. Cependant animée d'un réel esprit d'ouverture et d'initiative, elle a beaucoup oeuvré pour le développement de son service qui, à son départ en retraite, jouissait d'une indéniable vitalité. Préparant la relève, et conscient, d'une part de l'essor pris par la bibliothèque, d'autre part de la nécessité d'un personnel qualifié, le Conseil municipal prit en charge les frais d'étude d'une stagiaire pour la préparation du C.A.F.B. à Paris en 1971.

L'effectif total s'élève aujourd'hui à dix personnes :

- 1 bibliothécaire C.A.F.B.
- 2 secrétaires du cadre D affectées au secrétariat et à la documentation
- 4 employés de bibliothèque du cadre D préposés au prêt et à la salle de lecture
- 1 relieur OS2
- 1 planton
- 1 gardien.

C'est insuffisant surtout du point de vue qualitatif et le poste de bibliothécaire dans ces conditions n'est pas de tout repos. Il est chargé de la gestion bibliothéconomique et de la gestion administrative du service.

La gestion bibliothéconomique comprend le choix, l'acquisition et le catalogage des documents, la classification des pièces d'archives et la supervision des services de prêt et de documentation ainsi que les relations à maintenir avec le public. Mais pour ses supérieurs la bibliothécaire est avant tout chef de service communal et la gestion est de loin la plus accaparante : l'administration du personnel et le fonctionnement du service vont de soi. La gestion du budget implique des travaux de comptabilité allant de la tenue du livre journal d'engagement jusqu'à l'établissement du projet de mandat en passant par la prise en charge en comptabilité administrative. La bibliothécaire est

tenue de transmettre à la comptabilité communale la situation mensuelle du crédit et la ventilation des dépenses. Par ailleurs elle doit souvent assister aux réunions de travail inter-services, établir un rapport mensuel d'activité différent des statistiques et assister également aux réunions de la Commission culturelle. De plus elle gère le budget de subvention aux écoles communales ce qui entraîne de nombreux contacts avec les fournisseurs et les directeurs d'école.

Tout ce travail de bureaucratie qui demande beaucoup de minutie prend énormément de temps et il serait souhaitable d'avoir au moins un secrétaire-comptable.

### C - LE BUDGET

La bibliothèque vit uniquement du crédit que lui alloue le Conseil municipal. Elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat et ne peut espérer le dépôt légal. Ses ressources dépendent donc étroitement de la situation financière de la Commune et il arrive que son crédit soit en partie bloqué en cours d'année "pour nécessité de service". La bibliothécaire est "utilisatrice de crédit" selon l'organigramme de la comptabilité communale, à ce titre elle prépare et gère le budget de son service et assiste aux cessions budgétaires du Conseil municipal.

Le crédit alloué à la bibliothèque a baissé en flèche, comme celui des autres services d'ailleurs, après 1972, année charnière dans l'histoire de Madagascar qui vit un changement de régime et un bouleversement du système financier. C'est le début de la politique d'austérité. En outre, pour Tananarive en particulier, l'Hôtel de ville a brûlé corps et biens. Si aujourd'hui le bâtiment n'a encore pu être reconstruit, en revanche il a fallu réorganiser immédiatement les services et équiper des installations provisoires. Le crédit matériel et mobilier de la bibliothèque fut donc supprimé pour parer au plus pressé et n'a jamais été rétabli. De plus, des responsabilités nouvelles telle que la prise en charge du transport en commun a échu à la Municipalité. L'on comprend donc que

devant cette crise, le budget de la bibliothèque qui s'élevait en 1972 à 3.005.000 FMG<sup>(1)</sup> en crédit de fonctionnement ne soit plus aujourd'hui que de 1.400.000 FMG. Quand on sait que l'inflation qui sévit dans le monde n'a pas épargné Madagascar et que les livres importés reviennent 50% plus cher, on imagine aisément que le budget de la bibliothèque lui permette tout juste de ne pas fermer ses portes alors que la population qu'elle dessert augmente en nombre et en besoin.

Il semble cependant que la crise soit en voie de résorption puisque de nouveau on envisage des projets d'extension de la bibliothèque.

### III - ACTIVITES

#### A - LES USAGERS

Sur une population de 467.793 habitants, la bibliothèque compte 8.857 lecteurs inscrits au 1er mars 1979 et depuis le 1er janvier 1960, soit une infime partie de la population à laquelle on peut ajouter quelques deux cents lecteurs occasionnels par année.

On peut avancer trois explications majeures à cette faible proportion :

- 1°) Tananarive compte beaucoup d'analphabètes et de gens sachant tout juste lire et écrire dans leur langue, qui séduits par l'attrait des villes ont déserté les campagnes. Ils viennent grossir le rang des chômeurs et des petits métiers : domestiques, marchands à la sauvette, manutentionnaires au marché, ouvriers, manoeuvres pour lesquels le cinéma à tout prix est l'unique moyen d'évasion.
- 2°) Pour le grand public, l'habitude de lire d'arrête avec les années d'étude et la fréquentation des bibliothèques, quand elle existe, est uniquement liée aux besoins scolaires et universi-

(1) 1 F = 50 FMG

sitaires. Beaucoup de gens n'ont jamais mis les pieds dans une bibliothèque mais ceux qui ont les moyens de lire et de s'instruire sans recourir à une bibliothèque publique ne représentent qu'une goutte d'eau dans la mer. De façon générale la lecture des adultes, quand elle existe, ne dépasse pas le domaine des romans, des journaux et des magazines;

3°) Force est de reconnaître que tout n'a pas été fait pour attirer la population à la lecture et intégrer la bibliothèque dans la vie quotidienne au même titre que le cinéma, le sport et les autres formes de loisir. Bien de gens ignorent les possibilités que leur offre la bibliothèque et en raison du constant va-et-vient des étudiants aux alentours, ils la prennent pour un établissement scolaire. De plus on peut déplorer qu'une certaine crainte de pénétrer dans un bureau persiste encore dans les milieux défavorisés. Il est vrai que la bibliothèque qui a hérité du premier bâtiment disponible et qui se débat avec de maigres ressources, n'a pas encore perdu son aspect local administratif peu engageant,

Ce contexte a été mis en relief lors du premier congrès national de l'association des bibliothécaires, documentalistes, archivistes et muséographes (FI.MPI.HA.FI) en 1971. Mais bien que conscients du problème et des remèdes à apporter, les responsables sont matériellement et financièrement impuissants. Pour une seule bibliothécaire qui doit être partout à la fois dans son service il n'y a guère plus de temps à consacrer à l'animation. Les locaux réservés au public s'y prêtent mal et de toute façon la bibliothèque a depuis longtemps dépassé sa capacité d'accueil. Les projections de films éducatifs que l'on donnait le jeudi dans la salle de lecture ont été suspendues pour donner plus de temps à la consultation sur place et par mesure d'économie. C'est d'autant plus regrettable que c'était l'unique moyen d'attirer les petits porteurs du marché et de conquérir un autre public.

Un effort vers les jeunes enfants a tout de même été maintenu en collaboration avec les enseignants: pour les orienter vers la bibliothèque, on leur propose à l'école des thèmes de recherche. Ce programme qui semble minime apporte un surcroît de travail car il faut être disponible pour les recevoir, les guider et les familiariser avec le fichier et les usuels car le premier contact avec la bibliothèque est décisif pour l'affection ou la désaffection à la lecture.

L'âge des lecteurs effectifs s'échelonne entre huit et vingt cinq ans, soit les élèves de la fin du primaire, de tout le secondaire et ceux du premier cycle universitaire. A cela s'ajoutent les enseignants et les occasionnels qui consultent le journal officiel ou les périodiques et les employés communaux qui ont besoin des archives, les revues professionnelles n'étant plus à la charge de la bibliothèque.

Les cent places de la salle de lecture sont toutes occupées au long de l'année scolaire et la bibliothèque enregistre en moyenne trois cents entrées par jour. Au troisième trimestre les étudiants font la queue une heure avant l'ouverture pour obtenir une place, puis la fièvre tombe aux grandes vacances et l'on n'enregistre plus qu'une vingtaine d'entrées par jour jusqu'à la prochaine rentrée.

## B - LE FONDS

La bibliothèque a enregistré 22.660 livres imprimés depuis sa création au 31 décembre 1978, cinquante quatre titres de périodiques dont vingt cinq abonnements en cours et une centaine de disques.

Les ouvrages en malgache représentent 25% du fonds en manuels, littérature et documentaires. Ils sont très consultés depuis la malgahisation de l'enseignement, notamment les ouvrages sur l'histoire et les coutumes malgaches ainsi que la littérature car l'étude des poètes et écrivains nationaux se généralise dès la classe de septième. Sur le plan national la production malgache est encore insuffisante et doit

être encouragée.

Les ouvrages pour la jeunesse représentent également 25% en majorité en langue française : ce sont les manuels, encyclopédies, romans et albums. C'est dans ce secteur que la production nationale fait le plus défaut. Le reste est composé des romans, documentaires, manuels, encyclopédies et beaux livres en langue française.

Le seul mode d'accroissement est l'achat, les dons d'organismes culturels étrangers étant trop irréguliers et ne représentent pas 5% de la totalité du fonds.

Les dons en périodiques sont plus consistants et représentent 50% des abonnements. Ils viennent par ordre d'importance des ambassades de France, Cuba, Roumanie, U.R.S.S., Chine, U.S.A. et Inde. Les périodiques nationaux et internationaux sont beaucoup lus puisqu'ils permettent d'appréhender rapidement l'actualité et disparaissent souvent dans les dossiers des étudiants.

Les critères d'acquisition tiennent naturellement compte des besoins des lecteurs et suivent de très près l'évolution des programmes d'enseignement mais aussi l'actualité littéraire et politique nationale et internationale.

En 1977 un extrait de la délibération des séances du Conseil municipal a rappelé l'obligation de soumettre un mois à l'avance à la Commission culturelle la liste des projets d'acquisition.

Faute de moyens, seuls les encyclopédies et beaux livres sont plastifiés. Ils sont beaucoup consultés et méritent ce traitement particulier de conservation car rares sont les familles qui peuvent se les procurer et la bibliothèque est seule en mesure de les mettre à la disposition du public. Malheureusement ils posent des problèmes car les belles illustrations sont parfois l'objet de vols partiels, car comme toutes les bibliothèques, celle de Tananarive, la seule qui soit entièrement en libre accès, connaît le problème des vols.

Il est certain que de telles pratiques nuisent au développement d'un fonds déjà pauvre et nous ne saurions les approuver, cependant dans un pays où le goût de la lecture est encore à développer, il est réconfortant de constater que le livre est objet de convoitise.

#### IV - MISSION

La bibliothèque satisfait <sup>à</sup> une triple mission :

- Mission pédagogique
- Mission éducative
- Mission d'accueil.

##### A - MISSION PEDAGOGIQUE

Dès sa création la mission pédagogique de la bibliothèque s'est précisée dans la politique d'acquisition des responsables, notamment par l'achat massif des manuels. La bibliothèque obéit ainsi aux impératifs du moment en suppléant à la carence des bibliothèques scolaires. La population malgache est jeune. Il est vital d'amener cette jeunesse à l'école et de l'y maintenir jusqu'au terme de ses études. La bibliothèque est le complément de l'école car elle fournit l'outil: le livre. Grâce à son fonds documentaire et à ses manuels elle a contribué chaque année à relever le taux d'accroissement des nouveaux bacheliers et titulaires du BEPC. Le pays a précisément besoin de ces jeunes : aussitôt après l'obtention de leurs diplômes, garçons et filles de dix huit ans effectuent leur service national en allant alphabétiser dans les campagnes ou en renforçant l'effectif des instituteurs. Encore faut-il qu'ils aient les instruments de travail néces-



saires : la Municipalité le comprend si bien qu'elle alloue une subvention annuelle de trois millions, gérée par la bibliothécaire, destinée à l'achat de livres et de fournitures aux écoles communales.

Sa fonction pédagogique distingue la bibliothèque de Tananarive des municipales françaises. En France le problème se pose différemment, l'alphabétisation n'est plus à faire, la gratuité des manuels sera bientôt généralisée et on n'en trouve que rarement dans les bibliothèques municipales. Grâce à l'existence d'autres types de bibliothèques et à leur grand nombre, les BM peuvent se consacrer entièrement à leur fonction de lecture publique, à savoir : conserver le fonds ancien, donner à la masse des Français le goût du livre et de la lecture non seulement pour leur plaisir mais pour leur<sup>leur</sup> éducation, leur information, leur culture et leur promotion sociale. Elles sont ainsi appelées à satisfaire une mission culturelle dans la ville grâce à des programmes d'animation autour et même en dehors du livre, programmes qui nécessitent un équipement que les petites bibliothèques malgaches sont encore loin de posséder.

#### B - MISSION EDUCATIVE

A Tananarive, il serait plus exact de parler de mission éducative parallèlement à la mission culturelle de la bibliothèque. Elle est stigmatisée par le souci que les élus apportent à la supervision des achats. La bibliothèque doit être le foyer où la population se familiariserait à la lecture et trouverait la solution à ses préoccupations, par exemple de nouvelles façons d'accomoder les aliments de base comme le manioc, le maïs et les légumes; des cours de coupe et de couture ou bien des techniques agricoles et industrielles de différents niveaux telles que la culture du riz en ligne, ou bien le tissage de la soie et du mohair ou encore la fabrication du papier "antemoro" ou la menui-

serie "zafimaniry", spécialités artisanales et régionales qui font la renommée de l'île mais qui gagneraient à être perfectionnées. La bibliothèque doit être également un centre de sensibilisation et d'éducation civiques. La Municipalité insiste particulièrement sur ce dernier point et lui consacre quelques pages du "Gazetin'ny Antenimiera", Bulletin municipal de la Ville de Tananarive.

#### C - MISSION D'ACCUEIL

La bibliothèque remplit une mission d'accueil auprès des étudiants issus de famille nombreuse et modeste qui ne disposent pas chez eux d'une chambre et d'une table pour travailler. Ils révisent simplement leurs cours ou font leurs devoirs sans emprunter les livres de la bibliothèque. Ceci n'est pas courant en France où la bibliothèque accueille plutôt le troisième âge qui a besoin de rencontre. Ici comme ailleurs l'accueil entre dans les fonctions habituelles mais à Madagascar il serait souhaitable d'ouvrir et de multiplier des petites bibliothèques propres et intimes qui ne paralyseraient pas le public, surtout celui des régions rurales. Ainsi le livre pourrait atteindre toutes les couches sociales.

#### V - PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous disions plus haut que la bibliothèque a depuis longtemps dépassé sa capacité d'accueil et qu'elle semble être le domaine privilégié des étudiants. Conscients du rôle primordial des bibliothèques dans un pays en développement et du potentiel de lecteurs qu'il reste encore à conquérir, les élus ont adopté en 1978 un programme d'extension de la bibliothèque. Il s'agit d'ouvrir une annexe

dans chaque arrondissement en commençant par les secteurs les plus peuplés. Elle comportera un service de prêt et une salle de travail. Les opérations de catalogage seront effectuées à la centrale. L'ouverture d'une section jeunesse distincte de celle des adultes sera enfin réalisée car si l'on veut promouvoir la lecture non scolaire c'est à la base qu'il faut commencer c'est-à-dire au niveau des enfants. Or actuellement la section jeunesse se résume à quelques rayonnages noyés dans la masse des rayonnages pour adultes et l'expérience a montré que le voisinage de ces derniers intimidait les enfants et ne les incitait pas à rester.

L'ouverture des annexes permettra enfin de faire une plus large place au public non étudiant surtout celui des milieux socioculturels défavorisés. Il faut le reconnaître ils ont été jusqu'à présent les laissés-pour-compte du droit à la culture. Les activités de la bibliothèque et surtout la politique d'acquisition devront tenir compte de leur besoin : multiplication des ouvrages pratiques en malgache (couture, puériculture, élevage, agriculture, bricolage etc) et plus généralement enrichissement du fonds en langue malgache. En effet jusqu'en 1972, date de départ de la malgachisation de l'enseignement, beaucoup d'élèves, handicapés par le français, échouaient au Certificat d'étude et au concours d'entrée en sixième. C'en était fini de leurs études, ils étaient bons pour les petits métiers ou le chômage. D'autres éliminés plus tôt retombent dans l'analphabétisme. Il ne serait que grand temps de les récupérer et de leur fournir une lecture dans une langue qu'ils comprennent et de les motiver enfin. Un appel a justement été lancé aux écrivains nationaux, lors du congrès de la FI.MPI.HA.FI., pour qu'ils produisent davantage dans leur langue des livres autres que les manuels. La littérature enfantine en particulier souffre de la carence de la production nationale, et la lecture de la production étrangère ouvre certes un horizon plus élargi mais n'est accessible et profitable qu'à une minorité.

La réalisation de ce programme se fera par étapes puisqu'elle dépend hélas des possibilités financières et nécessite par ailleurs le recrutement de personnels supplémentaires et de préférence qualifiés. En prévision de ce programme la Municipalité prend de nouveau en charge les frais d'étude d'une stagiaire pour la préparation du D.S.B. Mais il faudra un sous-bibliothécaire dans chaque annexe et il en existe peu sur le marché de l'emploi.

### C O N C L U S I O N

Le bulletin de la Bibliothèque nationale, "Ny boky no loharanom-pandrosoana" du mois d'aout 1978 fait état de vingt quatre bibliothèques municipales dans toute l'île. Seule celle de Tananarive a une certaine importance et un personnel qualifié. C'est insuffisant et il faudrait sensibiliser au maximum les municipalités à l'action culturelle et pédagogique;

En 1980, la Bibliothèque municipale de Tananarive aura vingt ans. Le bilan que nous en avons fait n'est pas bien brillant mais il était nécessaire de faire le point pour mesurer l'ampleur de ce qu'il reste encore à entreprendre tant sur le plan local que national. Sur le plan local la deuxième étape sera l'ouverture des succursales dans la ville dont l'étendue couvre une centaine de kilomètres carrés, et sur le plan national la création de nombreuses bibliothèques jusque dans les régions les plus reculées de l'île.

